



**VOUS AVEZ UN
PROJET POUR VOTRE
ASSOCIATION, VOTRE
FONDATION OU VOTRE
FONDS DE DOTATION ?**



**L'expert-comptable est à vos côtés
pour vous conseiller et vous accompagner**

L'EXPERT-COMPTABLE EST ESSENTIEL POUR :

➤ FIABILISER LES COMPTES ANNUELS

- Identifier les dispositions applicables
- Tenir les comptes
- Préparer les comptes annuels de façon claire et transparente

➤ SÉCURISER LE STATUT D'EMPLOYEUR

- Écarter les risques prud'homaux et fiscaux
- Aider à gérer le recours au bénévolat, sans risques
- Soutenir les actions pour bénéficier des aides

➤ DÉVELOPPER LES RESSOURCES

- Aider à obtenir des subventions
- Accompagner dans les opérations de mécénat
- Établir le compte emploi ressources en cas d'appel public à la générosité

➤ VALORISER LE BÉNÉVOLAT

- Établir les comptes annuels et présenter le compte de résultat
- Mettre en place des fiches d'activité des bénévoles

➤ PÉRENNISER LE PROJET ASSOCIATIF

- Créer les conditions d'une gouvernance efficace et pérenne
- Développer une communication performante

➤ RENFORCER LA CONFIANCE DES PARTENAIRES

- Préparer et diffuser l'information financière
- Garantir la bonne gestion du budget
- Établir des outils de gestion financière

➤ DÉTECTER LES RISQUES

- En matière fiscale, en établissant un diagnostic : impôt sur les sociétés, TVA...
- Dans les relations avec les collectivités locales

➤ ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT

- Mettre en œuvre une sectorisation ou filialisation

➤ ACCOMPAGNER LE MECENAT DE COMPETENCES

- Informé du cadre applicable à des opérations de mécénat de compétences

L'expert-comptable peut aussi intervenir en apportant son expertise en matière de recherche d'informations juridiques, sociales et fiscales, d'aide à la gestion (trésorerie, patrimoine, paie et déclarations sociales, contentieux, facturation, recouvrement client, négociation de crédit avec le banquier, etc.), de marketing et de communication, de développement durable, de mission à l'export...

REPÈRES

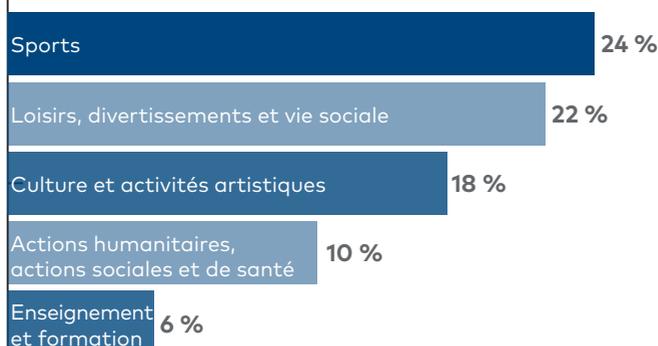
1 300 000 associations « actives » dont :

➤ **161 000** emplois

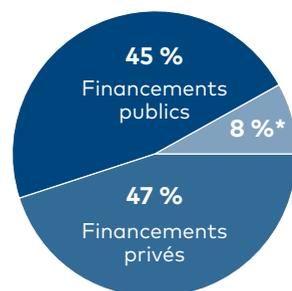
60 % des salariés dans les secteurs social et médico-social et
13 % dans les secteurs de l'éducation et de la formation ;

➤ **1 118 000** fonctionnent sur la base du bénévolat.

SECTEURS PRINCIPAUX D'ACTIVITÉ



LES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS



*Ressources non réparties

Pour réaliser ses missions,
l'expert-comptable est nécessairement membre de l'Ordre.
Consultez l'annuaire et vérifiez ses coordonnées sur :
www.experts-comptables.fr